

**Baccalauréat ES – Session de juin 2007 – Epreuve orale du second groupe**

**– Sciences économiques et sociales –**

TRONC COMMUN

Temps de préparation : 30 minutes - durée de l'interrogation : 20 minutes

« **La calculatrice personnelle n'est pas autorisée** »

THEME : Intégration et solidarité

Avertissement au candidat : on attire votre attention sur le fait que ce thème ne doit pas être confondu avec la question à traiter. Ce thème indique seulement le cadre principal d'étude.

**Questions préalables :**

- 1) Définissez « emplois précaires ». (document 1)
- 2) Indiquez le mode de calcul de la donnée soulignée. (document 1)
- 3) Comment le travail est-il facteur d'intégration ? (document 2)

**Sujet à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents :**

**Après avoir analysé les transformations du marché du travail depuis les années 1980, vous montrerez leurs conséquences sur le rôle du travail comme facteur d'intégration.**

**Document 1 : Chômage et formes particulières d'emploi en France (en %)**

	<b>1968</b>	<b>1975</b>	<b>1985</b>	<b>1994</b>	<b>2000</b>	<b>2005</b>
Taux de chômage global	2,7	4	10,2	12,4	10	9,8
Taux de chômage des moins de 25 ans	5,3	8,9	23,8	27,7	20,7	<u>22,3</u>
Proportion des chômeurs depuis plus d'un an	21,3	16,3	43,4	35,7	40,1	42,5
Part des emplois précaires dans l'emploi salarié	ND <sup>1</sup>	ND	3,4	7,4	10,9	13,7
Proportion d'actifs occupés à temps partiel	ND	5,9	10,3	14,7	16,8	17,2

1. ND : non disponible

Sources : Enquêtes emploi et Tableaux de l'Economie française, INSEE.

**Document 2 :**

Le travail est l'un de ces grands faits sociaux qui, comme le disait Marcel Mauss, « mettent en branle la totalité de la société et de ses institutions ». Il occupe une place essentielle dans l'existence des individus qui, malgré la tendance historique à la diminution de la durée du travail, y consacrent encore en moyenne une bonne part des heures de la journée pendant plus de la moitié de leur vie d'adulte. Il détermine leur niveau de vie, puisqu'à chaque profession est associé un niveau de salaire ou de revenu. Même si d'autres critères de hiérarchie et de classifications sociales fondés sur la vie culturelle tendent à s'imposer, le travail demeure pour longtemps au principe d'une grande part de leurs identités sociales telles qu'elles s'imposent dans le regard des autres. Et même des identités personnelles : la pression à identifier sa personne et sa profession est si forte qu'elle a fini par s'inscrire dans le langage courant : « je suis prof », « je suis poissonnier », « je suis caissière ».

C.Baudelot et M.Gollac (dir), *Travailler pour être heureux ? Le bonheur et le travail en France*, Fayard, 2003.,

**NB : Ce sujet doit impérativement être rendu à l'interrogateur à la fin de l'épreuve. Ne rien inscrire sur cette feuille.**